Acheteur demande le remboursement de son achat

Par Legion_974

Bonjour

Étant un peu perdu, je viens sur ce forum en ultime espoir.

J'ai vendu il y a quelques semaines un moteur d'occasion pour 1000 euros, vendu dans son état, le moteur d'occasion provient d'une vieille voiture et tournait parfaitement avant démontage.

Aujourd'hui le mécanicien chargé de remonter le moteur m'appel et me qualifie d'arnaqueur car le moteur est en mauvais état à l'intérieur, il n'a jamais vu ça celon lui, et me menace de contacter un expert et m'envoyer devant le tribunal, sans même que je puisse placer un mot.

J'ai été honnête du début à la fin en signalant que c'est un vieux moteur, qu'il faudrait le remettre en état mais qu'il fonctionnait bien avec moi, j'ai même fait 3h30 de route pour faire la moitié du trajet et l'arranger face au couvre feux.

Je suis bien embêté car je roulais avec ce même moteur et je n'avais pas de soucis, mais il semble que le moteur était en fin de vie.
N'ayant pas contrôlé le moteur avant la vente je n'était absolument pas au courant, l'acheteur était au courant que ce moteur était vendu tel quel,

est ce que l'acheteur est en droit de me demander un remboursement ?

Je n'en dort plus, je ne vie pas sur l'or avec ma perte d'emplois suite au covid.

Par ESP

Bonjour
Si ce moteur était effectivement très kilomètré, 1000? semble un peu cher.
Rien pour vous aider à prendre une décision, si ce n'est qu'un arrangement vaut mieux qu'une procédure...

Par Legion_974

Bonjour,

Merci pour votre réponse, c'est en effet ce que le garage m'a dit. J'ai mis ce prix car je suis le seul à vendre ce moteur sur leboncoin, c'est un moteur de voiture de collection, donc j'ai fait mon propre prix.

Le moteur était à 145000 kilomètres et c'était précisé dans l'annonce, est ce que je suis en tord de vouloir garder les 1000 euros ?